

# Rapport annuel 2012 UNICEF Belgique



unissons-nous  
pour les enfants

unicef 

# Introduction

## Interview avec Yves Willemot, Directeur général d'UNICEF Belgique

### Pourquoi publier un rapport annuel ?

UNICEF Belgique développe une multitude d'activités pour faire connaître la situation des enfants dans le monde et respecter leurs droits. Nous récoltons des fonds pour les programmes de développement et d'urgence que l'UNICEF met en œuvre. Nous plaidons auprès des décideurs politiques en Belgique pour que les enfants soient une priorité dans leurs prises de décision. Nous impliquons les enfants eux-mêmes dans notre travail quotidien par le biais de nos programmes d'éducation aux droits de l'enfant.

Tout cela, nous ne pourrions le faire sans l'appui des donateurs et des sympathisants. Notre rapport annuel nous permet de communiquer de manière concrète et complète sur les actions réalisées pour les enfants. Grâce à ce rapport, nous pouvons aussi expliquer de manière transparente comment nous utilisons les recettes récoltées tout au long de l'année.

### Qu'est-ce qui a marqué 2012 ?

Dans les urgences, l'éducation reste inaccessible pour bon nombre d'enfants. Plus de 30.000 personnes nous ont rejoints en 2012 en signant notre pétition pour obtenir plus d'attention pour l'éducation dans les urgences. Un bel acquis qui nous permettra de mobiliser les décideurs politiques belges en 2013.

Autre réalisation importante en 2012 : la croissance du nombre de parrains et marraines de l'UNICEF qui nous soutiennent de manière continue avec un don mensuel. Ils sont aujourd'hui plus de 57.000. Ces parrains et marraines nous permettent de faire avancer la situation de millions d'enfants parmi les plus défavorisés dans le monde.

### Et l'événement le plus émouvant ?

En décembre, j'ai accompagné la Reine Mathilde, présidente d'honneur d'UNICEF Belgique, en mission en Haïti. J'ai été profondément touché en voyant sur place les réalisations impressionnantes de nos équipes dans le domaine de l'éducation. Plus de 200 écoles ont été construites par l'UNICEF depuis le tremblement de terre de 2010. Il y a aujourd'hui plus d'enfants en classe qu'avant cette catastrophe. On n'aurait jamais osé imaginer cela au lendemain du séisme.

### Qu'est-ce qui vous passionne à l'UNICEF ? Quelle est votre inspiration ?

J'ai la conviction que nous avons la capacité d'améliorer la situation des enfants. À force de suivre les médias et les communications trop souvent négatives qui en émanent, nous avons tendance à oublier que la situation des enfants a connu des progrès sans précédent ces dernières années.

Le nombre d'enfants qui meurent avant l'âge de 5 ans par manque d'accès aux services de base a diminué de 50% en vingt ans. Ce genre de réalisation nous donne la force d'aller de l'avant et de continuer à œuvrer, grâce à l'apport de nos sympathisants et de nos donateurs, pour le bien-être de tous les enfants.

## Les résultats financiers

Les comptes de résultats et le bilan 2012 d'UNICEF Belgique ont été audités et approuvés sans réserve par le réviseur d'entreprises Ernst & Young et approuvés par le Conseil d'administration d'UNICEF Belgique en date du 26 avril 2013. Les comptes de résultats et le bilan 2012 d'UNICEF Belgique ont été déposés à la Banque Nationale de Belgique où ils peuvent être consultés.

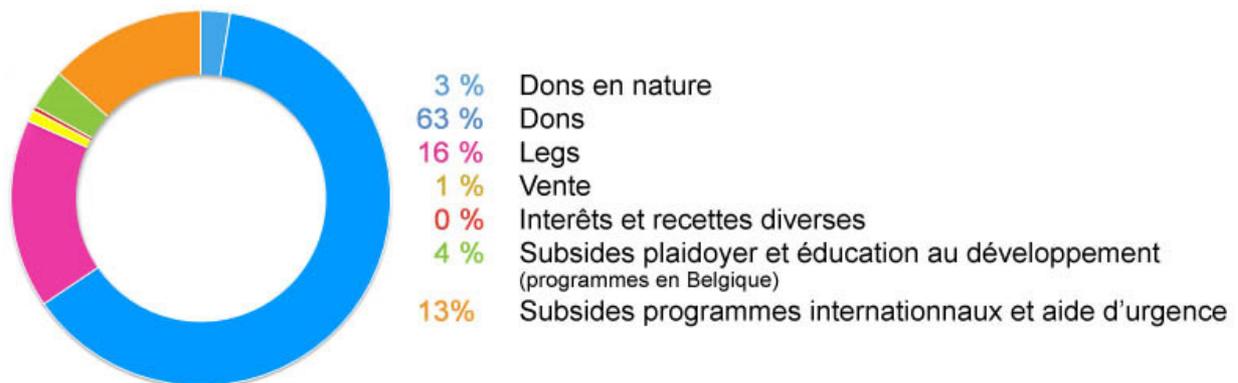
La contribution annuelle des autorités fédérales belges à l'UNICEF au niveau international n'est pas reprise ci-dessus. En 2012, cette contribution s'est élevée à 29.645.063 d'euros.

→ Les comptes de résultats et le bilan 2012 : voir annexe 1

### Recettes

En 2012, les recettes d'UNICEF Belgique se sont élevées à 14.734.642,12 euros en fonds propres, à 3.003.639,74 euros en financement public et à 67.123,07 euros en recettes diverses.

Les recettes en fonds propres proviennent principalement d'activités de récolte de fonds (dons et legs). UNICEF Belgique développe de nombreuses activités pour informer le public belge sur les programmes de l'UNICEF en faveur du bien-être des enfants et du respect de leurs droits. Ces activités visent également à récolter des fonds. Il s'agit d'appels aux dons (publipostages), d'annonces, de la vente de cartes de vœux, de sponsoring, de legs, de recettes d'événements, etc. En 2012, 82 % des recettes provenaient de campagnes, de legs et de la vente de cartes de vœux.



Le financement public recouvre des subsides des autorités fédérales et de la DGD (pour les programmes de plaidoyer et d'éducation au développement en Belgique), des Régions, des Communautés et des administrations communales (pour des programmes internationaux et des programmes de plaidoyer et d'éducation au développement en Belgique).

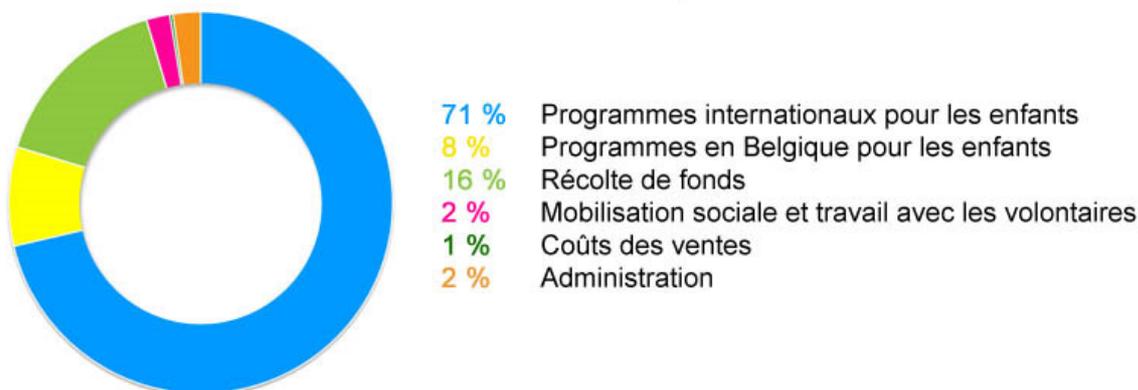
Les autres recettes concernent des intérêts et diverses récupérations.

La contribution annuelle des autorités fédérales belges à l'UNICEF au niveau international n'est pas reprise ci-dessus. En 2012, cette contribution s'est élevée à 29.645.063 millions d'euros.



→ Le détail des recettes par rubrique : voir annexe 2

## Dépenses



→ Le détail des dépenses par rubrique : voir annexe 3

→ Le détail des transferts pour les programmes internationaux : voir annexe 4

## Soutien d'UNICEF Belgique aux enfants

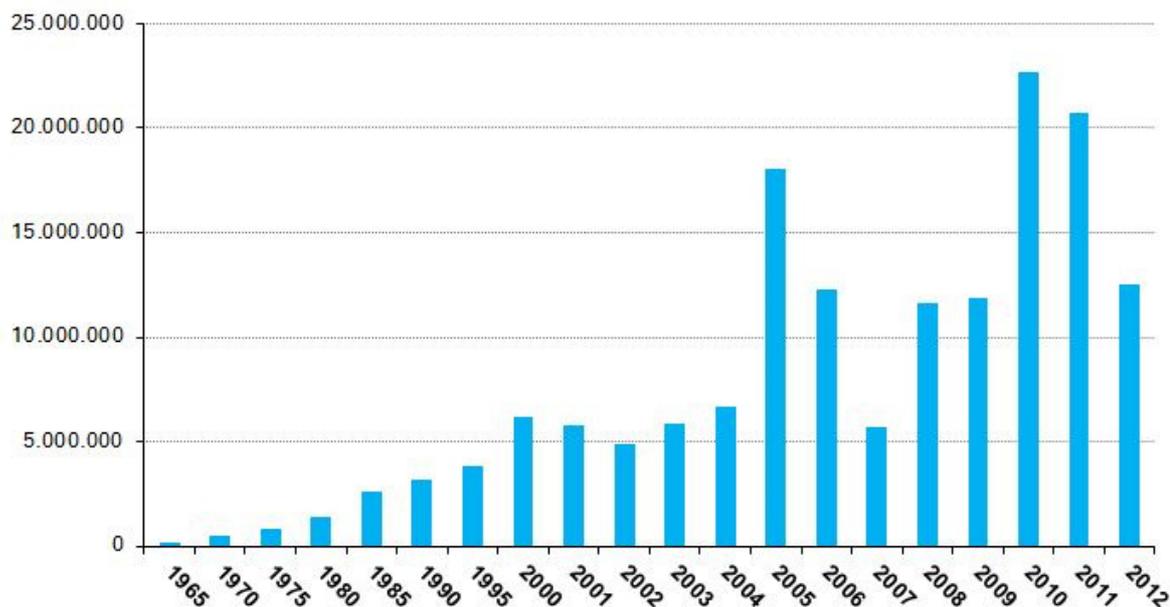
Conformément à sa mission, UNICEF Belgique est très actif dans la promotion du respect des droits de l'enfant dans notre pays mais aussi à l'étranger.

En 2012, UNICEF Belgique a transféré au total 12.716.681 euros pour le financement de programmes UNICEF dans 155 pays. En outre, UNICEF Belgique développe de nombreuses actions de promotion et de défense des droits de l'enfant en Belgique et dans le monde dans le cadre de ses programmes belges de plaidoyer et d'éducation au développement.

UNICEF Belgique est membre fondateur de l'[A.E.R.F.](#) (association pour une Ethique dans les Récoltes de Fonds). Vous disposez d'un droit à l'information. Ceci signifie que les donateurs, collaborateurs et membres du personnel sont tenus informés de la destination des fonds récoltés au moins une fois par an.

Cette information peut également être obtenue auprès de la Banque Nationale de Belgique.

## Évolution des contributions d'UNICEF Belgique dans les pays du Sud



## Un pas de plus vers l'école

57 millions d'enfants ne vont pas à l'école primaire dans le monde, alors que l'éducation est l'un de leurs droits fondamentaux. La majorité d'entre eux vivent dans des pays touchés par les urgences (conflits ou catastrophes naturelles) ou en milieu rural.



Après une première année consacrée à la scolarisation des enfants dans les urgences, la campagne « Apprendre pour (sur)vivre » a mis en lumière en 2012 les difficultés d'accès rencontrées par les enfants habitant dans les zones rurales les plus reculées. Éloignement et vétusté des établissements et inadéquation des programmes scolaires, manque d'intérêt des parents, enseignants peu tentés par l'isolement dans des campagnes sous-équipées, nécessité de la participation des enfants aux travaux des champs... Autant d'obstacles dressés entre l'enfant et son école. Nous avons donc proposé au public d'aider l'enfant à faire un pas de plus vers l'école.

## Les objectifs de la campagne

**737.791 € récoltés en 2012 : objectif dépassé !**



Les actions menées par nos volontaires, les entreprises partenaires et les particuliers ont attiré l'attention du public sur la situation des enfants exclus de l'école et ont généré des fonds auxquels se sont ajoutés les dons versés par nos sympathisants en réponse à nos appels.

Au total, en 2012, 737.791€ ont pu être récoltés par la campagne « Apprendre pour (sur)vivre », soit plus que l'objectif espéré de 600.000€ !

### À quoi a servi l'argent ?

Les programmes d'Éducation de l'UNICEF dans nos quatre pays partenaires ont bénéficié des fonds récoltés par la campagne 2012 « Apprendre pour (sur)vivre – Un pas de plus vers l'école ». Concrètement, la générosité de nos donateurs a permis de réellement rapprocher l'école de milliers d'enfants parmi les plus vulnérables :

### En Haïti

Haïti reste dans les mémoires comme le pays meurtri par le terrible séisme de 2010. L'éducation y a payé un lourd tribut, avec 3.978 écoles détruites, la mort de 1.500 enseignants et 2,5 millions d'élèves laissés sans école.

Les fonds récoltés par la campagne « Apprendre pour (sur)vivre – Un pas de plus vers l'école » ont contribué en 2012 à construire 15 nouvelles écoles dans des régions très difficiles d'accès, isolées dans les campagnes et la montagne. Pour beaucoup d'enfants, c'est la première fois qu'ils ont pu aller à l'école.

Parallèlement, le financement belge a aussi permis de transformer près de 200 tentes-écoles temporaires en écoles semi-permanentes, résistantes aux ouragans et aux séismes, écologiques et amies des enfants.

### En République démocratique du Congo

En 2012, 74.365 enfants congolais vivant dans des zones d'urgence humanitaire ont eu accès à un enseignement de qualité. Les fonds de la campagne ont en effet permis de reconstruire des écoles, de distribuer du matériel scolaire et de former 472 enseignants et responsables de communautés à la prévention des risques en cas d'urgence ou de catastrophe. Ces interventions s'intègrent dans un cadre plus large qui comprend également le développement du jeune enfant, l'amélioration de la qualité de l'éducation primaire et la participation des adolescents.

### En Inde

Au Rajasthan, des progrès ont été accomplis, grâce à notre campagne, dans l'accès des filles – et surtout celles originaires des groupes les plus défavorisés (castes et groupes ethniques) – à une éducation de qualité. Parmi d'autres réalisations, l'Etat a ainsi adopté une politique de « Protection et prise en charge de la jeune fille », élaborée avec la société civile et déjà traduite en plans d'action dans les différents départements. 12.000 enseignantes ont suivi une formation de trois jours sur l'éducation des filles et ont constitué un réseau. 52.000 jeunes filles ont pu s'inscrire à l'école grâce aux actions de sensibilisation menées dans les communautés vulnérables. 2.000 filles en décrochage scolaire, originaires de communautés marginalisées, ont intégré des internats où elles poursuivent maintenant leur scolarité.

### Au Burundi

L'UNICEF a concentré son action sur les huit provinces dont les indicateurs scolaires étaient les plus bas. La campagne « Rentrée des classes » a réussi à y atteindre 100% des élèves et des instituteurs. 2.851.088 cahiers, 952.068 stylos ont été distribués à 476.034 élèves, alors que 3.600 enseignants et 599 écoles recevaient du matériel pédagogique. Huit « écoles amies des enfants » ont été construites. Elles sont organisées autour des besoins des élèves et impliquent l'ensemble de la communauté éducative, de même que les parents. Les fonds récoltés par notre campagne ont également contribué à développer l'éducation préscolaire. 500.000 enfants de 4 à 6 ans ont ainsi pu bénéficier des kits « développement de la petite enfance » distribués à 300 écoles maternelles.

La [campagne dans les écoles](#)

## Quelques temps forts

### Nos volontaires et partenaires en action

- [Les 20 kilomètres de Bruxelles](#)
- Les Francofolies de Spa
- De Boekenbeurs à Anvers
- Le Festival de Ronquières
- [Justine Henin à Aartselaar](#)
- Journée UNICEF au Beau Vélo de Ravel
- Dixie Dansercoer au Stairclimbing Race
- L'Apco Quiz

### Le Beau Vélo au Bout du Monde : le Burundi

La caravane du Beau Vélo du Bout du Monde, animée par Adrien Joveneau, a fait le tour du Burundi au mois d'octobre. Notre ambassadrice Axelle Red a donné le premier coup de pédale avec le Président de la République, avant d'entraîner les nombreux journalistes présents dans la visite de projets UNICEF liés à l'éducation et au développement du jeune enfant.



*Axelle Red sur Facebook, le 4 octobre 2012 : "Au cours de la mission, j'aurai l'occasion de visiter des écoles dans les régions rurales autour de Bujumbura. Mon rôle d'ambassadrice, c'est d'écouter, d'essayer de comprendre, pour pouvoir mieux l'expliquer à mon retour et convaincre le public, les médias de la nécessité d'agir. Axelle Red, Burundi"*

## La Reine Mathilde en Haïti

En décembre, la Reine Mathilde, Présidente d'honneur d'UNICEF Belgique, a visité les projets de l'UNICEF en Haïti. Des bidonvilles de Port au Prince aux collines difficiles d'accès de Fréchet, la Reine a pu mesurer combien l'éducation était importante pour tous les enfants, où qu'ils habitent. « L'enseignement est un élément-clé dans l'éducation d'un enfant. Et les enfants sont l'avenir de ce pays. Je suis frappée de voir avec quel enthousiasme les jeunes vont à l'école malgré une situation difficile. C'est un exemple pour nos enfants ».



*En décembre 2012, la Reine Mathilde, Présidente d'honneur d'UNICEF Belgique, a visité les projets de l'UNICEF en Haïti. ©UNICEF*

## La pétition : 26.485 signatures et ce n'est pas fini !

Alors que la majorité des enfants privés d'école vivent dans des pays confrontés à des situations d'urgence – conflit ou catastrophe –, l'éducation est le parent pauvre de la réponse humanitaire. Elle reçoit en moyenne à peine 2% des fonds d'urgence.

Or, remettre en selle l'enseignement dès que possible dans une situation de crise apporte de nombreux avantages. Les enfants ne perdent pas leur année scolaire, ils retrouvent un cadre de vie structurant et rassurant ; les enseignants peuvent déceler les signes précoces d'un traumatisme subi par l'enfant et y apporter une réponse adéquate; les parents peuvent organiser leur survie en sachant que leur enfant est en sécurité; les organismes humanitaires peuvent dans le cadre de l'école d'urgence apporter un ensemble de services aux enfants, comme la vaccination, l'aide psychosociale, les conseils aux adolescents, l'éveil du jeune enfant...

Bref, l'école, même dans des conditions précaires, est un outil exceptionnel pour relancer une dynamique d'espoir et de reconstruction, tant des esprits que des communautés.

Nous avons donc lancé fin 2011 une pétition pour que les autorités belges accordent plus d'attention et de moyens à l'éducation dans leur réponse humanitaire.

Au 31 décembre 2012, 26.485 personnes l'avaient signée.

Les signatures ont été récoltées en ligne, via des appels relayés dans nos réseaux sociaux ou par nos volontaires présents lors de grandes manifestations ou de plus modestes événements.

Les recteurs des universités et des hautes écoles du pays ont également été nombreux à inviter leurs étudiants, leurs professeurs et leur personnel à s'engager, de même que plusieurs responsables d'entreprises partenaires.



La pétition est ouverte jusqu'à l'automne 2013. [Signez-la vous aussi !](#)

## Les droits de l'enfant dans le monde

En 2012, UNICEF Belgique a transféré 12.716.681 € à l'UNICEF pour ses programmes de terrain, dons en nature compris.

57% de cette somme (7,2 millions d'euros) vient en soutien des programmes généraux de l'UNICEF en faveur des droits de l'enfant dans le monde. Ces ressources générales et régulières sont réparties entre les 155 pays où l'UNICEF est actif, selon les besoins des enfants dans chacun de ces pays.

43% des dons (5,5 millions d'euros) a été affecté directement à des opérations d'urgence de l'UNICEF en réponse aux catastrophes, épidémies et conflits (1,5 millions d'euros), de même qu'aux programmes de développement de certains pays (4 millions d'euros). Pour plus de détails, consultez la [liste des pays et des situations d'urgence soutenus](#).

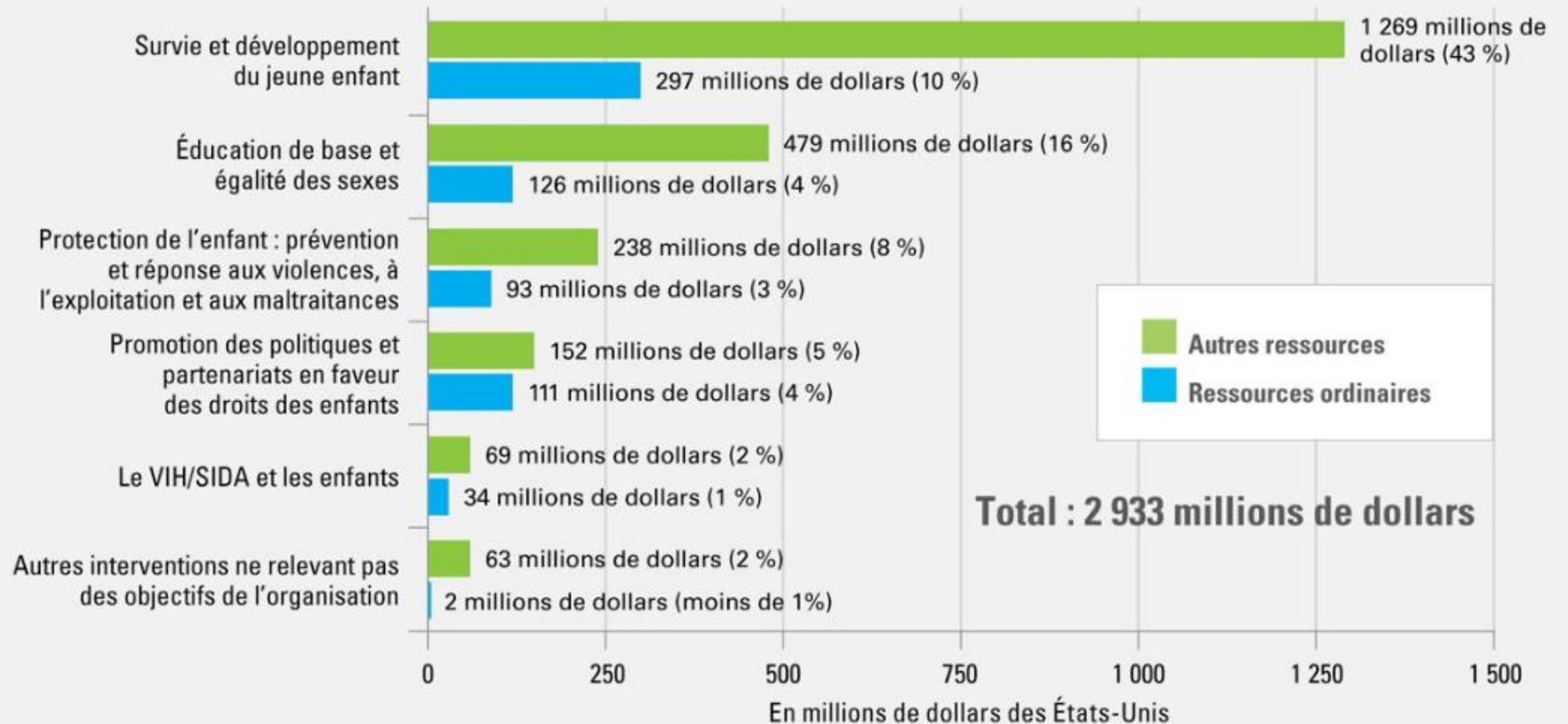
Dans chaque pays, l'UNICEF définit un plan de travail en fonction des besoins des enfants. Nous nous basons sur la signature par les États de la Convention relative aux droits de l'enfant, de l'engagement de la communauté internationale pour les Objectifs du Millénaire pour le Développement et des politiques et stratégies définies par le pays. Cinq axes d'action prioritaires ont été définis pour l'enfance :

- La survie et le développement du jeune enfant
- L'éducation de base et l'égalité des sexes
- La protection de l'enfance contre la violence, l'exploitation et les abus
- La lutte contre le VIH/SIDA
- L'analyse de politiques et la mise en place de partenariats en faveur de l'enfance

[Télécharger le rapport annuel international de l'UNICEF](#)

Figure 1

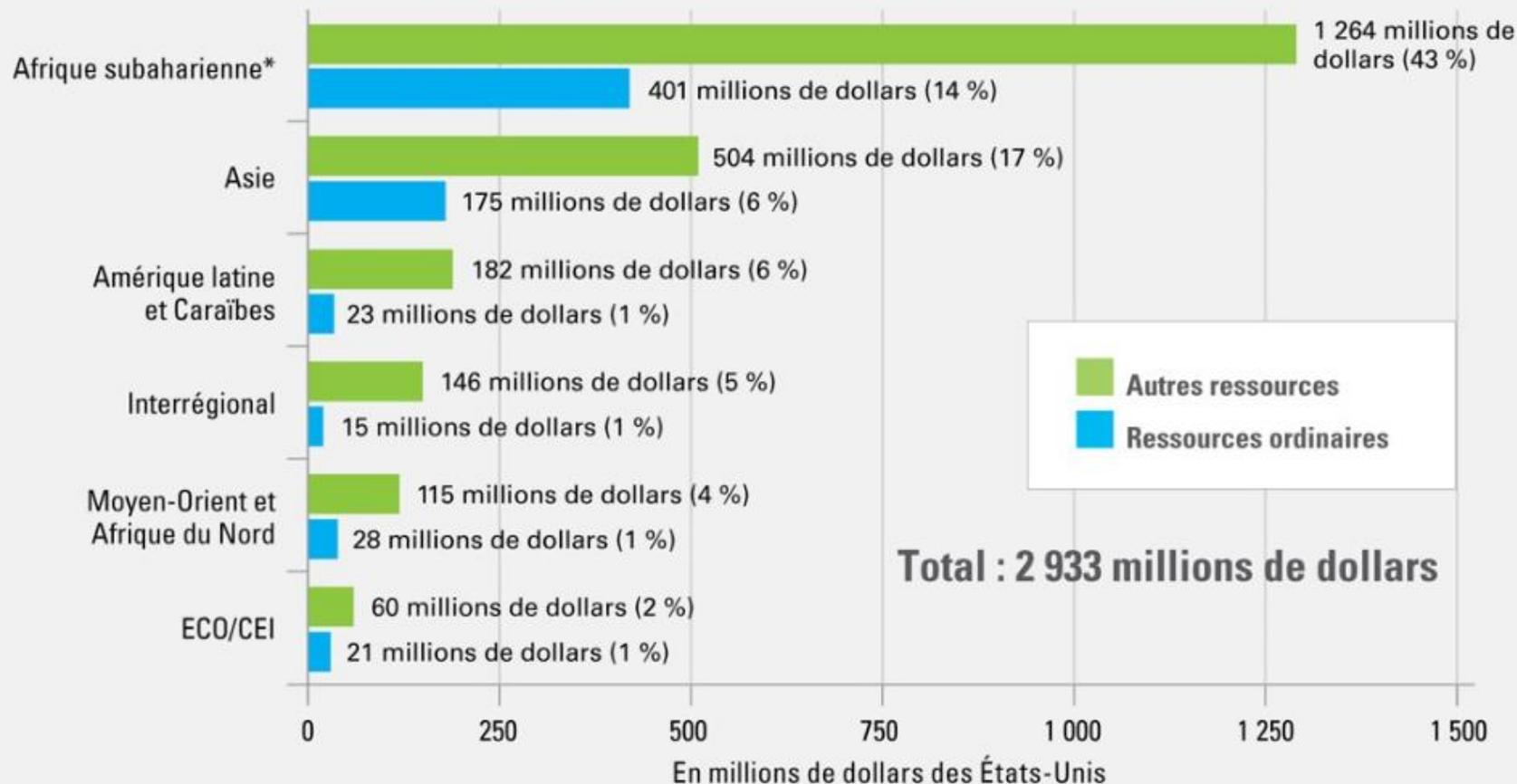
## Dépenses d'assistance aux programmes par domaine d'intervention du Plan stratégique à moyen terme en 2012



**Note** : les totaux par domaine d'intervention du Plan stratégique à moyen terme (PSMT) de l'UNICEF peuvent ne pas représenter 2 933 millions de dollars ou 100 %, car les chiffres ont été arrondis.

Figure 2

Dépenses d'assistance aux programmes par région géographique en 2012



**Note :** les totaux par zone géographique peuvent ne pas représenter 2 933 millions de dollars ou 100 %, car les chiffres ont été arrondis.

\* L'aide aux programmes pour Djibouti et le Soudan est incluse dans la catégorie « Afrique subsaharienne »

## La survie du jeune enfant

### La vaccination, une valeur sûre pour diminuer la mortalité des enfants



Tous les enfants doivent pouvoir recevoir de manière systématique les vaccins contre les maladies tueuses. L'UNICEF soutient l'organisation de cette vaccination de routine avec de belles avancées en 2012. 76% de la vaccination de routine a été financée par les gouvernements nationaux contre 70% en 2009. Nous avons adhéré à l'initiative conjointe de lutte contre la rougeole et la rubéole. Nous soutenons également l'introduction de nouveaux vaccins tels que celui contre le rotavirus,

l'hépatite B et Haemophilus influenza type b. Le nombre de cas d'enfants paralysés par la polio n'a jamais été aussi faible qu'en 2012. L'Inde a fêté sa 2<sup>e</sup> année sans cas de polio. La maladie est encore endémique dans 3 pays seulement : l'Afghanistan, le Nigéria et le Pakistan.

Les campagnes de vaccination de masse sont importantes pour mieux protéger les enfants. Plus de 14 millions d'enfants en République démocratique du Congo, âgés 6 à 59 mois, ont reçu un vaccin oral contre la polio au cours de l'une des cinq campagnes nationales de vaccination qui se sont tenues de 2011 à 2012. Plus aucun cas de polio n'a été recensé en République démocratique du Congo en 2012.

Nous avons fourni 1,9 milliard de vaccins à 96 pays dans le monde, pour un montant total de 1,05 milliard de dollars.

### La nutrition, une priorité absolue

Trop d'enfants n'ont pas la chance de se développer correctement à cause d'une mauvaise nutrition provoquant un retard de croissance. Dans certains cas, cela peut aller jusqu'à une malnutrition sévère. La période cruciale démarre dès la grossesse et continue jusqu'aux deux ans de l'enfant. Nous préconisons l'allaitement maternel exclusif jusqu'à six mois et l'allaitement maternel avec des compléments alimentaires de 6 à 24 mois.

Les données et l'analyse de la situation nutritionnelle ne sont souvent pas disponibles, rendant difficile toute action. En 2012, nous avons renforcé les systèmes nationaux de suivi de la malnutrition de 14 pays (Bangladesh, Botswana, République démocratique du Congo, Ghana, Guatemala, Malawi, Népal, Nigeria et Pérou) afin de pouvoir développer les actions efficaces là où c'est nécessaire.

Cette même année, 23 pays ont adapté localement le modèle de l'UNICEF pour une approche communautaire de la nutrition, tandis que 14 autres étaient occupés à le généraliser à l'échelle nationale. En parallèle, nous avons fourni 271 millions de sachets de micronutriments en poudre pour fortifier l'alimentation des enfants de moins de 5 ans.

Dans les pays du Sahel, l'expertise et les fonds de l'UNICEF ont permis de traiter plus de 920.000 enfants souffrant de malnutrition sévère (parmi les 2,64 millions d'enfants soignés dans le monde). De plus, les tentes amies des bébés et des jeunes enfants ont permis d'avoir un endroit sûr d'apprentissage et d'éveil mais aussi de prévention de la malnutrition.

## La santé des mamans et des enfants

La mortalité maternelle est en réduction. Elle s'élevait en 2012 à 290 femmes pour 100.000 naissances. Ce résultat provient notamment des efforts fournis pour que les accouchements se déroulent dans de meilleures conditions. Aujourd'hui, 66% des femmes accouchent en présence d'une personne formée et équipée contre 61% en 2009. De plus, huit femmes sur dix ont réalisé au moins une consultation prénatale.

Pour garantir les soins de base aux enfants et éviter les décès, l'UNICEF a continué en 2012 d'investir dans la formation d'agents communautaires de santé : quelques 13.000 agents supplémentaires en 2012 répartis dans 10 pays africains (République démocratique du Congo, Éthiopie, Ghana, Malawi, Mali, Mozambique, Niger, Sierra Leone, Ouganda et Zambie).

Ces agents sont capables de diagnostiquer et de soigner rapidement et sans grands frais les maladies les plus courantes de l'enfant (diarrhée, malaria et infections respiratoires). Seuls les enfants les plus gravement malades doivent être envoyés au centre de santé.

Pour protéger les enfants de la malaria, nous avons acheté et distribué 18,5 millions de moustiquaires dans 39 pays.

## Assainir les villages et les écoles pour une meilleure santé

En 2012, l'Objectif du Millénaire qui vise à réduire de moitié le nombre de personnes qui n'ont pas accès à de l'eau potable dans le monde a été atteint.

Fin 2012, plus de 24 millions de personnes vivaient dans un « village assaini » grâce à un soutien direct de l'UNICEF.

Grâce au soutien de Wallonie-Bruxelles International, de la Région de Bruxelles-Capitale et de la Flandre, UNICEF Belgique a pu soutenir des programmes [WaSH](#) (*Water, Sanitation and Hygiene*) dans des communautés et des écoles au Malawi et en République démocratique du Congo.

En bénéficiant d'une énorme campagne dans les médias sociaux, l'initiative [Global Handwashing Day](#), qui promeut l'hygiène, notamment par le lavage des mains, a permis de sensibiliser quelque 100 millions de personnes en 2012.

Dans les situations d'urgence cette même année, nous avons livré 371 millions de tablettes de purification de l'eau, 57.000 kits pour l'hygiène et 12.000 kits familiaux « eau et hygiène ».



## La santé des femmes et des enfants en temps de guerre ou de catastrophe

En 2012, l'UNICEF et ses partenaires ont fait face à 286 crises humanitaires touchant 79 pays. On se souvient particulièrement de la seconde année de guerre en Syrie (2 millions d'enfants affectés) et au Mali, de la crise nutritionnelle dans le Sahel (1,1 million d'enfants

mal nourris) et des conflits dans l'Est de la République démocratique du Congo (2,4 millions de déplacés et 1 million d'enfants mal nourris).

Les interventions d'urgence pour la santé ont permis de vacciner 43,8 millions d'enfants contre la rougeole et de distribuer 2,13 millions de moustiquaires. Dans de nombreux pays en crise, des journées de la santé de l'enfant ont permis de vacciner, déparasiter et distribuer des suppléments en vitamine A. Pour ce faire, l'UNICEF renforce les structures sanitaires des pays accueillant des réfugiés ou des déplacés par la livraison de frigos pour le stockage de vaccins, de kits de médicaments essentiels et d'équipements médicaux.

## L'éducation des enfants

### L'apprentissage commence au plus jeune âge

Aujourd'hui, seule la moitié des enfants participent à des activités d'éveil avant d'aller à l'école primaire. Les enfants qui apprennent depuis leurs plus jeunes années sont mieux préparés pour entrer à l'école primaire et entameront leurs études à l'âge qui leur correspond. L'UNICEF investit donc beaucoup de moyens dans l'éducation préscolaire en concertation avec les gouvernements. Voici quelques exemples de cette collaboration :

En **Chine**, les autorités ont promulgué une politique nationale d'éducation maternelle qui prévoit trois années d'enseignement préscolaire pour tous les enfants. L'UNICEF et le gouvernement travaillent de concert pour garantir la qualité et l'équité de ce type d'enseignement.

Au **Bangladesh**, le travail de plaidoyer de l'UNICEF a permis de mettre en place une politique qui prévoit une année d'apprentissage préscolaire pour chaque enfant, un an avant d'entrer en primaire.

Aux **Philippines**, les efforts de l'UNICEF ont permis d'aboutir sur la promulgation du 'Kindergarten Education Act', une loi qui prévoit l'accès obligatoire pour tous à un enseignement de type préscolaire. Le nombre d'enfants ayant accès à l'école maternelle a déjà atteint la barre des 80 % suite à cette mesure.

L'UNICEF agit également au niveau des communautés et établissements préscolaires par :

- La formation des communautés et du personnel en contact avec les jeunes enfants (parents, leaders et instituteurs communautaires, travailleurs sociaux et de santé, etc.) ;
- L'équipement des centres communautaires d'éveil (mobilier, jeux éducatifs, matériel pédagogique, sanitaires, etc.) ;
- La promotion, par radio notamment, de petits jeux, chants et autres activités qui peuvent être faites par les parents à la maison pour stimuler l'enfant dans son apprentissage.

### Des écoles amies des enfants : vers un accès universel et une meilleure qualité

Malgré de grands progrès, 57 millions d'enfants n'ont toujours pas accès à l'école primaire. 50% d'entre eux sont des enfants africains.

En République démocratique du Congo, l'UNICEF a soutenu des campagnes qui ont permis l'inscription de plus de 4,5 millions d'enfants en première année (dont 47 % de filles). Chaque enfant ainsi scolarisé a reçu des fournitures scolaires de base. 163.000 enseignants - parmi lesquels 30 % d'enseignantes - ont aussi reçu du matériel pour donner cours. Enfin près de 2.500 écoles ont bénéficié d'un soutien substantiel.

Diverses mesures ont également été prises pour améliorer la qualité de l'enseignement : distribution de matériel éducatif et récréatif, promotion de la santé et de l'hygiène, réparation des infrastructures, formation des instituteurs... 1,3 million d'élèves et 25.000 enseignants ont bénéficié de ces changements.

Enfin, l'UNICEF a favorisé la création de comités de parents au sein des communautés locales ainsi que le développement d'un Système de Management de l'Information pour l'Enseignement. Ce dernier contribuera à améliorer le secteur de l'éducation, à affiner les politiques en la matière, à définir des standards et des réglementations, à réaliser des évaluations de contrôle et à mieux coordonner et optimiser les ressources disponibles.

Cette approche complète, appelée « École Amie des Enfants », est aujourd'hui adaptée et utilisée dans 80 pays sur les 156 où l'UNICEF est présent. La dissémination de ce modèle se poursuit afin de permettre à plus d'enfants d'apprendre et de suivre un enseignement de qualité.

Dans certains pays tels que l'Inde, il existe de grandes inégalités au niveau du genre. Une fillette indienne sur trois abandonne ses études primaires.



### **Stimuler la participation, le développement et la prise de conscience des adolescents**

L'approche de ce que l'on appelle « les compétences de vie quotidiennes » est considérée dans le monde entier comme un moyen de préparer les ados à l'environnement dans lequel ils grandissent, avec tous les risques et défis que cela suppose. Il s'agit avant tout d'un processus interactif et participatif qui doit s'adapter au contexte dans lequel il se déroule. Il a pour but d'aiguiser le sens critique des jeunes afin qu'ils développent une estime de soi et une capacité à vivre avec autrui de manière constructive. En RDC, cette approche vise à créer les fondements d'une société démocratique saine en donnant aux adolescents les connaissances qui vont leur permettre de développer les bons comportements face à divers problèmes. Avec l'aide de près de 13.000 éducateurs, ce sont quelque 600.000 jeunes (dont 2.400 jeunes des

rués) qui ont été formés à différentes thématiques : sexualité, prévention des MST et VIH/SIDA, promotion de la paix et de la citoyenneté.

Chantal, directeur d'une école de la province du Katanga en RDC, explique que son école a changé depuis le début du club de jeunes animé par deux adolescents qui ont suivi une formation. « Depuis deux ans, nous avons eu seulement une adolescente enceinte, alors qu'avant il y avait en moyenne 12 grossesses par an. »

### Restaurer rapidement l'éducation dans les urgences

40% des enfants qui ne vont pas à l'école vivent dans des pays affectés par des conflits. D'autres ont vu leur scolarité s'interrompre par l'un des 310 désastres naturels de 2012. Pour mieux résister et se reconstruire après une crise, il faut garantir l'éducation pendant celle-ci. Les interruptions de la scolarité coûtent cher aux parents, démotivent et favorisent les abandons. En 2012, l'UNICEF a permis à 3,6 millions d'enfants d'avoir accès à l'éducation formelle ou informelle dans ces contextes difficiles.

93.000 kits « Écoles en boîte » ont permis de mettre en place des classes temporaires, par exemple, pour les enfants affectés par la crise syrienne ou malienne.

En 2012, 15.000 kits pour le développement du jeune enfant et 15.000 kits récréatifs ont été acheminés pour les enfants affectés par les crises humanitaires. L'éveil du jeune enfant ne doit en effet pas être interrompu lors d'une situation d'urgence mais il s'agit en même temps de favoriser la prise en charge d'autres questions touchant les enfants dans ces contextes : maladies, malnutrition, traumatismes, perte des parents, ...

En 2012, UNICEF Belgique a mené la campagne "[Un pas de plus vers l'école](#)" visant à donner accès à l'éducation aux enfants vivant dans les zones rurales.



*En Haïti en 2012, l'UNICEF a continué à construire des écoles surtout dans les zones les plus reculées afin d'améliorer le taux de scolarisation.*

## La protection des enfants et des jeunes

### Enregistrement des naissances

En 2012, l'UNICEF a soutenu le développement et la mise en œuvre de l'enregistrement des naissances dans 82 pays en renforçant les services aux niveaux national et communautaire. Ce travail a permis d'enregistrer 29,5 millions d'enfants. Le fait d'avoir une identité leur garantit une meilleure protection contre l'exploitation et augmente leurs chances d'être scolarisés et en bonne santé.

Une de nos priorités est d'enregistrer les enfants à la naissance dans les zones touchées par des conflits. Ainsi, nous avons aidé à enregistrer 350.000 enfants en République démocratique du Congo en 2012.

Les enregistrements à la naissance ont connu une augmentation de 10 % au Belize, au Brésil et en Namibie.

Le gouvernement de Zambie se propose, quant à lui, d'inclure l'enregistrement des naissances dans son système de santé national. C'est un jalon dans l'histoire du pays. La Zambie affiche l'un des taux d'enregistrement les plus bas au monde : à peine 10 % des enfants zambiens sont en possession du certificat de naissance.



*L'UNICEF a imprimé et distribué 1,5 million d'actes de naissance au Libéria. « Avant, » raconte la maman du petit Jacob sur la photo, « on aurait retenu son âge en fonction du nombre de récoltes annuelles. » @UNICEF 2011/AdScott*

### Enfants soldats

En 2012, plus de 5.300 enfants associés avec des groupes armés ont été libérés et réintégrés dans leurs familles et communautés dans 9 pays : République Centrafricaine, Colombie, République démocratique du Congo, Myanmar, Népal, Philippines, Somalie, Sud-Soudan et Soudan. L'UNICEF a formé des acteurs sur la réinsertion économique et communautaire pour améliorer les chances de succès de la réintégration de ces enfants.

De plus, grâce au lobbying continu de l'UNICEF et de ses partenaires, 7 pays de plus ont signé le [Protocole contre l'implication d'enfants dans les conflits armés](#) (Côte

d'Ivoire, Grenade, Indonésie, Malaisie, Niger, Nigeria et Swaziland) et 5 autres ont adhéré aux [Déclarations de Paris](#). Au total, ce sont donc respectivement 151 et 105 pays qui ont signé ces deux instruments internationaux.

2012 salue également une grande victoire dans la lutte contre l'impunité. En mars, Thomas Lubanga, chef de guerre en République démocratique du Congo, a été condamné par la Cour pénale internationale pour crime contre l'humanité pour avoir utilisé des enfants dans ses troupes.

## Enfants victimes de conflits ou de catastrophes naturelles

L'UNICEF a assuré la protection d'enfants dans 46 pays touchés par des conflits armés ou des catastrophes naturelles, parmi lesquels la Syrie et la région du Sahel. Grâce à notre soutien, 1,4 million d'enfants ont pu fréquenter en 2012 des espaces communautaires « [amis des enfants](#) » pour jouer, dessiner, apprendre ou être simplement en sécurité et entre eux. Dans ces lieux, on offre aussi d'autres services de base aux enfants tels que la vaccination, les soins de santé, la nutrition, et le soutien psychosocial.



## Influencer la vie des enfants du monde à partir de la Belgique

### Protéger les enfants dans les urgences et en dehors

Les conflits armés et les situations d'urgence en général ont un effet dévastateur sur les enfants. Ces dix dernières années, deux millions d'enfants ont perdu la vie et 12 millions d'autres ont été blessés ou mutilés lors de guerres. D'autres encore sont enlevés ou recrutés par des forces armées. Des enfants subissent des violences sexuelles, font l'objet de trafics divers, sont exploités dans le cadre de conflits ou durant la période qui suit immédiatement une catastrophe naturelle.

La protection des droits de l'enfant dans ces contextes est l'une des grandes priorités de l'UNICEF. C'est pourquoi nous avons organisé, en collaboration avec la Coopération belge au développement, un événement commémorant le 10<sup>e</sup> anniversaire des [Protocoles facultatifs à la Convention relative aux droits de l'enfant](#).

Cette rencontre avait pour but, d'une part, de maintenir sous l'attention constante de la communauté diplomatique et des acteurs concernés les risques de graves violences, d'exploitation et d'abus auxquels sont confrontés les enfants vivant dans des situations d'urgence.

D'autre part, cet événement avait comme objectif de relancer un appel pour une ratification universelle des protocoles facultatifs et d'inciter les différents acteurs concernés à prendre des mesures concrètes pour mieux protéger les enfants.

Cette conférence a accueilli, entre autres orateurs, Mmes [Radhika Coomaraswamy](#), Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations unies pour les enfants et les conflits armés et [Marta Santos Pais](#), Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations unies chargée de la question de la violence à l'encontre des enfants.

## Nouvelle loi concernant la Coopération au développement belge

En 2005, les droits de l'enfant étaient devenus une thématique transversale au sein de la loi de 1999 sur la coopération internationale belge. Concrètement, cela signifie que, depuis ce changement, les droits de l'enfant devaient être réalisés à tous les niveaux de la coopération belge au développement et que chaque politique, chaque programme relatif à la coopération au développement doit accorder une attention supplémentaire aux enfants et à leurs droits.

Dans sa note de politique générale du 23 décembre 2011, le Ministre Magnette avait annoncé son intention de revoir la loi sur la coopération internationale belge de 1999 avant le terme de la législature. Les négociations sur la nouvelle loi ont débuté en 2012 et, dès décembre, un projet de loi fut voté au Parlement.

Durant les négociations, UNICEF Belgique et la [Plate-forme Droits de l'Enfant dans la Coopération au Développement](#) ont plaidé expressément pour maintenir les droits de l'enfant comme thème transversal dans la nouvelle loi.

Dans la nouvelle loi, les droits de l'enfant ne sont plus repris comme thématique transversale mais inclus en tant que « droits humains » (« les droits humains, en ce compris les droits des enfants ») dans la nouvelle catégorie des thématiques prioritaires. À ce stade-ci, nous ne savons pas encore ce que comprendront concrètement ces thématiques prioritaires. Mais nous sommes satisfaits que la thématique des droits de l'enfant soit reprise de manière explicite dans le nouveau texte de loi.

22566	MONITEUR BELGE — 12.04.2013 — BELGISCH STAATSBLAD
<p>Art. 11. § 1<sup>er</sup>. Conformément aux articles 4 et 5, la Coopération belge au Développement intègre comme thématiques prioritaires :</p> <p>1<sup>o</sup> les droits humains, en ce compris les droits des enfants;</p> <p>2<sup>o</sup> le travail décent et durable;</p> <p>3<sup>o</sup> la consolidation de la société.</p> <p>§ 2. La Coopération belge au Développement intègre de façon transversale dans toutes ses interventions :</p> <p>1<sup>o</sup> la dimension du genre, qui vise l'empowerment des femmes et l'égalité des hommes et des femmes dans la société;</p> <p>2<sup>o</sup> la protection de l'environnement et des ressources naturelles, y compris la lutte contre les changements climatiques, la sécheresse et la déforestation mondiale.</p> <p>Les organes consultatifs indépendants compétents et les parties prenantes concernées peuvent donner au ministre leur avis en la matière.</p>	<p>Art. 11. § 1. In overeenstemming met de artikelen 4 en 5 integreert de Belgische Ontwikkelingssamenwerking als prioritaire thema's :</p> <p>1<sup>o</sup> de mensenrechten, met inbegrip van de rechten van het kind;</p> <p>2<sup>o</sup> waardig en duurzaam werk;</p> <p>3<sup>o</sup> maatschappijopbouw.</p> <p>§ 2. De Belgische Ontwikkelingssamenwerking integreert op transverse wijze in al haar interventies :</p> <p>1<sup>o</sup> de genderdimensie, die de empowerment van vrouwen en de gelijkheid tussen mannen en vrouwen in de samenleving beoogt;</p> <p>2<sup>o</sup> de bescherming van het leefmilieu en van de natuurlijke hulpbronnen, met inbegrip van de strijd tegen klimaatverandering, droogte en wereldwijde ontbossing.</p> <p>De bevoegde onafhankelijke overlegorganen en de betrokken stakeholders mogen terzake adviezen verlenen aan de minister.</p>

## L'équité dans l'éducation

Le 29 novembre 2012, nous recevons la visite de Lieke van de Wiel, conseillère générale en matière d'éducation auprès du bureau régional de l'UNICEF pour l'Asie du Sud. L'Asie du Sud compte 584 millions d'enfants. C'est la région du monde avec le plus d'habitants de moins de 18 ans. Après l'Afrique subsaharienne, l'Asie du Sud est aussi la région qui comporte le plus grand nombre de jeunes déscolarisés dans le primaire et le secondaire.

Lieke van de Wiel s'est exprimée sur la situation de l'éducation en Asie du Sud à l'occasion de la conférence annuelle d'[Educaid](#) (Plate-forme belge sur l'éducation et la coopération au développement dont UNICEF Belgique est membre).

Lieke van de Wiel fut également l'invitée principale d'un déjeuner parlementaire organisé par UNICEF Belgique. Les parlementaires ont eu ainsi l'occasion de rencontrer de manière informelle la conseillère en éducation et de débattre avec elle des besoins au niveau de l'éducation en Asie du Sud et de la manière dont l'UNICEF s'y prend pour les satisfaire.

## Les droits de l'enfant en Belgique

UNICEF Belgique veille aux droits et aux intérêts des enfants en Belgique. La Convention relative aux droits de l'enfant et la participation des enfants eux-mêmes nous servent de boussole. Nous incitons les gouvernements à mettre sur pied des structures qui garantissent et renforcent les droits de l'enfant.

Lorsque nous analysons que certaines situations sont contraires aux droits de l'enfant ou pourraient y porter atteinte, nous tirons la sonnette d'alarme et faisons part de nos inquiétudes aux décideurs politiques : ministres ou secrétaires d'État, mais aussi parlementaires et autres instances d'influence.

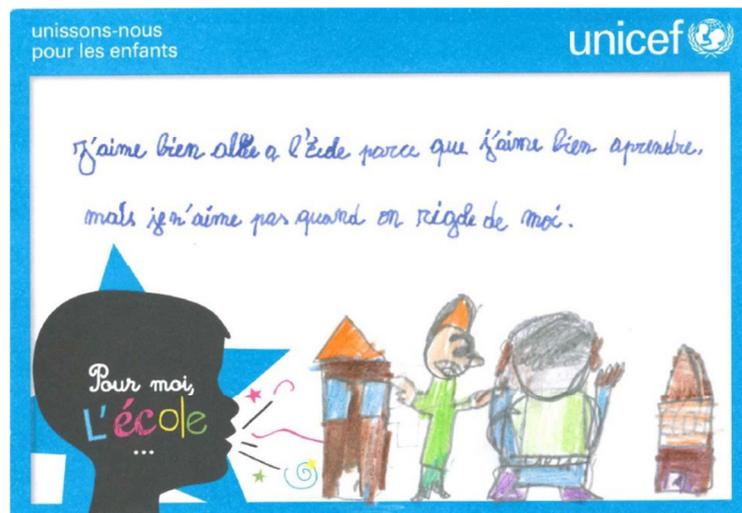
Dans le cadre de l'enseignement primaire en Belgique, nous sensibilisons aussi enseignants et futurs enseignants à l'éducation aux droits de l'enfant à l'aide d'une offre pédagogique actualisée (dvds, dossiers pédagogiques, manuels de l'élève, animations) sur diverses thématiques en rapport avec les droits de l'enfant.

## Plaidoyer pour les droits de l'enfant

En 2012, nous avons œuvré pour :

### Une participation authentique des enfants et des jeunes au sujet de l'égalité des chances à l'école

Les enfants touchés par la pauvreté ne sont pas assez entendus sur les sujets qui les concernent. Par le biais de son projet "[What Do You Think ?](#)", UNICEF Belgique relaie leur parole au cœur des débats politiques et de société. En 2012, nous avons questionné des enfants et des jeunes touchés par la pauvreté sur l'égalité des chances à l'école. C'est un exercice pertinent, car en Belgique, l'équité est mise à mal à



l'école. La situation socio-économique d'un enfant pèse lourd sur ses prestations à l'école. Souvent davantage que ses talents ou son intelligence. Pour bien des enfants touchés par la pauvreté, l'école est une réelle course d'obstacles qui blesse et exclut : la perte de confiance en soi, le redoublement, la relégation vers des filières spécialisées, le décrochage scolaire... Le levier social que pourrait représenter l'école semble en panne. Près de 1.000 enfants et jeunes touchés par la pauvreté ont participé à des échanges, des débats et des rencontres sur l'égalité des chances à l'école, chacun selon la méthodologie qui lui convenait le mieux afin de rassembler un maximum d'avis et de recommandations sur le sujet. [Une fois compilés, tous ces témoignages seront présentés à la presse et aux décideurs en 2013.](#)

What do you think ? peut compter sur le soutien du SPP Intégration Sociale, de la Fédération Wallonie-Bruxelles et du Gouvernement Flamand.

## Plus d'attention pour la pauvreté des enfants

La Belgique se situe en 18<sup>e</sup> position du classement du développement humain dans le monde. Pourtant un enfant sur cinq est touché par la pauvreté dans notre pays.

C'est alarmant. Non seulement parce que la pauvreté affecte le développement de l'enfant en termes de santé, d'éducation, de bien-être psychosocial et de participation aux activités culturelles, sportives et récréatives, mais aussi parce qu'elle met en péril ses perspectives d'avenir et ses chances dans la vie. Du point de vue des droits de l'enfant, la pauvreté équivaut à une violation quasi systématique de tous les droits.

Dans son Bilan Innocenti que nous avons présenté en 2012, l'UNICEF a mesuré l'ampleur de la pauvreté des enfants dans les pays les plus riches du monde. Anodin? Non. Jusqu'à présent, cela ne se faisait pas toujours de la manière la plus pertinente ou dans les meilleurs délais.

[Le Bilan 10, Mesurer la pauvreté des enfants](#) présente deux mesures complémentaires ; l'une monétaire et l'autre – nouvelle et réellement centrée sur les enfants – non-monétaire qui s'attarde à la vie quotidienne des enfants. Nous avons utilisé ce rapport pour démontrer l'importance d'avoir des données fiables et pertinentes sur les enfants, ainsi que pour inciter les décideurs à avoir une attention soutenue pour les enfants touchés par la pauvreté, particulièrement en ces temps de crise.

En 2013, nous continuerons ce plaidoyer, en espérant voir l'adoption et la mise en œuvre de la Recommandation européenne pour la lutte contre la pauvreté et pour le bien-être des enfants ([à l'heure de la rédaction, celle-ci a été adoptée](#)), pour laquelle nous plaçons depuis 2010. Celle-ci reflète une approche multidimensionnelle et basée sur les droits de l'enfant. Approche nécessaire si nous voulons nous attaquer à la pauvreté de manière structurelle et efficace.

## Plus d'attention pour les enfants migrants

En Belgique, la situation des enfants migrants n'est pas encore satisfaisante. Avec des activités à différents niveaux, UNICEF Belgique a donc poursuivi ses efforts pour faire en sorte que les enfants migrants bénéficient de plus d'attention :

- Défense d'un accueil digne pour les enfants migrants et poursuite du Consortium [SOS accueil](#) pour donner un toit aux enfants et aux familles qui étaient à la rue pendant l'hiver.
- Suivi du cadre législatif concernant l'impact des politiques migratoires sur les enfants, notamment la [loi sur l'interdiction de la détention des enfants en centres fermés](#).
- Un travail de collaboration avec des acteurs non-gouvernementaux au sein de la [Plate-forme Mineurs en Exil](#).
- Participation à [la journée de discussion du Comité des droits de l'enfant](#) sur « les droits de tous les enfants dans la migration ».

## Un engagement pour les enfants lors des élections locales

UNICEF Belgique a saisi l'opportunité des élections locales en mai 2012 pour [rappeler](#) aux candidats, têtes et pousseurs de listes et futurs mandataires les grands défis liés à l'enfance et les inciter à mettre en œuvre des politiques énergiques, cohérentes et inclusives centrées sur les enfants.

Les villes et les communes sont investies d'une mission importante sur le plan des droits de l'enfant : elles peuvent non seulement les mettre en œuvre elles-mêmes dans leurs politiques, mais elles peuvent aussi inciter et soutenir les autres à adopter une approche centrée sur les enfants.

## Plus d'allaitement maternel

Depuis longtemps, on sait que les enfants nourris au sein sont plus résistants aux infections (gastro-entérites, otites, etc.) que les autres. Le lait maternel présente de nombreux avantages. Sans oublier le lien privilégié que l'allaitement crée entre la mère et l'enfant.

Avec l'[Initiative des Hôpitaux amis des bébés](#), l'UNICEF et l'OMS stimulent les hôpitaux à encourager l'allaitement maternel et à soutenir les mamans. Parmi les 20.000 hôpitaux amis des bébés dans le monde, 22 se sont vu décerner ce label en Belgique.

## Une large base de soutien pour les droits de l'enfant

Les partenariats sont au cœur de la stratégie de l'UNICEF en Belgique. Nous collaborons avec de nombreuses organisations non-gouvernementales, instances indépendantes et gouvernementales : la [Coordination des ONG pour les droits de l'enfant](#) et la [Kinderrechtencoalitie](#) (lesquelles regroupent 39 ONG de défense des droits de l'enfant) ; le [Délégué général aux droits de l'enfant](#) et son homologue le [Kinderrechtencommissaris](#) ; la [Commission nationale pour les droits de l'enfant](#) ; le groupe de suivi de la Convention de l'[Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la jeunesse](#) en Communauté française et le [groupe de réflexion sur les politiques de droits de l'enfant et de la jeunesse en Communauté flamande](#).

## Éducation au développement et aux droits de l'enfant

UNICEF Belgique mène un travail d'éducation au développement et aux droits de l'enfant dans les écoles belges depuis plus de 25 ans. En 2012, plus d'enseignants et d'enfants ont participé à nos activités pédagogiques qu'en 2011.

### Les animateurs pédagogiques volontaires

En classe, les enseignants sont soutenus par nos [animateurs pédagogiques volontaires](#). Ceux-ci bénéficient chaque année de deux séances de formation.

En octobre 2012, nous les avons exceptionnellement réunis tous, néerlandophones et francophones, en une journée d'échange particulièrement bénéfique de part et d'autre. Les francophones, par exemple, ont repris l'idée de faire des « [promenades Droits de l'enfant](#) » dans les villes, comme il en existe déjà une à Anvers. Les néerlandophones ont retenu la manière de fonctionner en équipe et de se connecter aux [Classes du Monde](#).



### Une campagne pédagogique de qualité pour l'éducation aux droits de l'enfant

Nous mettons plusieurs outils à la disposition des enseignants et nous avons affiné et amélioré cette offre pédagogique, tant dans le fond que dans la forme. Elle est accompagnée d'un « mode d'emploi ».

Un même fil rouge relie les outils entre eux : 6 défis liés aux obstacles que rencontrent les enfants d'Inde rurale qui veulent aller à l'école. Ce fil rouge donne une unité à l'offre pédagogique (DVD, fiche thématique, Journée du Changement...) et permet aux enseignants de rester cohérents dans les messages qu'ils font passer aux élèves.

Nous avons réalisé le [dossier pédagogique](#) en collaboration avec la Haute École de Huy ; divers experts l'ont relu et approuvé. Il est accompagné d'un **DVD**.

Nous avons également développé et mis à la disposition de nos animateurs volontaires pédagogiques un « **jeu de la bobine** », en plus des traditionnels « **panneaux didactiques** », afin de soutenir leurs animations dans les classes.

Suite à une évaluation externe, les enseignants néerlandophones bénéficient d'un outil plus « clé en main » pour leurs élèves, sous forme de « *werkboekje* », qui connaît un franc succès. (uniquement disponible en NL)

Plus de 800 enseignants, tant francophones que néerlandophones, ont inscrit leur classe comme [Classe du Monde](#) et participent ainsi à la campagne « [Un pas de plus vers l'école](#) », lancée au mois d'octobre 2012.

### Le site web

Le site [unicef.be/kids](http://unicef.be/kids) s'articule autour de trois pôles : sensibilisation, expérimentation et action.

Sur ce site adapté à leur âge, les enfants trouvent des fiches d'**information** thématiques : [enfants soldat](#), [Convention relative aux droits de l'enfant](#)...

Via un jeu, ils **expérimentent** les droits de l'enfant dans différents pays, et en particulier en ce qui concerne l'accès aux écoles. [Testez, vous aussi, vos aptitudes d'explorateur](#).

Passer à l'acte est la meilleure manière de **se positionner activement** face aux droits de l'enfant. À ce titre, l'imagination est au pouvoir et [nos élèves en ont à revendre](#).

### Une approche des Hautes Écoles pédagogiques tournée vers l'avenir

Afin d'évoluer en parallèle et en phase avec le monde scolaire, nous avons établi un partenariat avec la Haute École Artesis à Anvers. Ce partenariat porte sur l'usage des nouvelles technologies et particulièrement des tableaux interactifs dans les écoles en Flandre.

Pour leur travail de fin d'études, plusieurs étudiants se sont efforcés d'adapter des thématiques relatives aux droits de l'enfant à l'usage de tableaux interactifs. Nous avons pu en débattre avec leurs professeurs titulaires. Nous continuerons à collaborer dans ce sens durant l'année 2013, à la recherche d'une plus-value pédagogique. À moyen terme, cette approche a un potentiel important et est susceptible d'augmenter notre impact dans les écoles néerlandophones.

Du côté francophone, les collaborations se sont passées de manière plus classique, sous forme de conférences, de tenues de stands, d'interventions dans des ateliers...

S'il existe un endroit où UNICEF Belgique a une chance d'influencer en profondeur le monde scolaire en vue de plus de respect des droits de l'enfant, c'est bien dans les Hautes Écoles pédagogiques. C'est là que se dessine une stratégie d'avenir.

## Ils nous soutiennent

L'UNICEF dépend à 100 % de contributions volontaires. L'organisation est donc tenue d'organiser elle-même ses activités de récoltes de fonds pour financer ses activités.

Il est possible de soutenir l'UNICEF de nombreuses manières différentes. Soit en donnant une partie de son temps, en tant que volontaire, soit en finançant les programmes de l'organisation. En 2012, nous avons bénéficié de nombreuses formes de soutien de la part de volontaires, d'ambassadeurs bénévoles, d'entreprises, de donateurs, des autorités, ...

Vous les découvrirez dans les pages suivantes.

## Les particuliers

### Les Parrains et Marraines de l'UNICEF

Les Parrains et les Marraines soutiennent les actions de l'UNICEF grâce à un apport financier mensuel. Fin 2012, UNICEF Belgique totalisait plus de 60.000 parrainages. Découvrez leur témoignages et les raisons de leur engagement ci-contre.

### L'histoire derrière les chiffres ; l'impact des Parrains et Marraines



Omar a 10 ans. Il réside dans un centre de transit pour anciens enfants soldats, soutenu par l'UNICEF, à N'Dele en République Centrafricaine. Il a récemment été libéré d'un groupe armé qui l'avait recruté de force en tant que messenger et espion.

Beaucoup de groupes armés considèrent les enfants comme des soldats idéaux : ils sont facilement influençables et remplaçables, très dociles, ne demandent pas de salaire,

n'ont pas de famille à soutenir et ne coûtent pas cher en nourriture.

Le centre de transit dans lequel les ex-enfants soldats sont accueillis, aide ces enfants à surmonter les abus, l'exploitation et la violence. Omar et quarante-cinq autres enfants entre 10 et 18 ans reçoivent une aide psychosociale, suivent des cours d'éducation de base et de sport, se livrent à des activités culturelles et ont la possibilité de suivre une formation professionnelle.

Nous plaidons aussi auprès des gouvernements pour mettre fin au recrutement forcé d'enfants dans des groupes armés. Actuellement, plus de 250.000 enfants font partie d'un groupe armé dans le monde. Nous luttons jour après jour pour qu'ils soient libérés et soutenons des initiatives qui, depuis 1998, ont déjà permis de réintégrer socialement plus de 100.000 enfants.

## Témoignage de Colienne Geerinckx, Marraine de l'UNICEF



*Maman de trois enfants, et grand-mère heureuse, je suis très sensible à la problématique de l'éducation et de la protection des enfants, partout dans le monde. L'UNICEF a développé un programme efficace, qui permet aux enfants défavorisés d'avoir accès à de meilleures conditions d'hygiène, à une éducation citoyenne, à une protection contre les traumatismes de la guerre ou de la maltraitance.*

*En tant que Marraine, j'aime offrir régulièrement une chance à ces enfants vulnérables. Je ne sais pas précisément à quel enfant mon don sera destiné, sur quel continent, ni dans quel projet. Ce qui importe, pour moi, c'est que j'ai pleinement confiance en l'UNICEF, qui affectera ces fonds de la manière la plus appropriée.*

*De tout cœur, je vous encourage à participer à cet effort et de faire des enfants en difficulté de jeunes adultes qui rendront notre planète plus humaine !*

## Testaments ou assurances-vie

Tout le monde peut instituer l'UNICEF légataire testamentaire. Soutenir l'UNICEF de cette manière permet de réduire le taux des droits de succession sur le patrimoine légué : à 7% en Wallonie, à 6.6% à Bruxelles et à 8.8% en Flandre.

## Listes de naissance

En 2012, plus de 160 mamans et papas ont encouragé leur famille et leurs amis à faire un don à l'UNICEF au nom de leur nouveau-né. Grâce à cet engagement particulier, nous avons pu envoyer plus de 70.000 euros sur le terrain, ce qui représente, par exemple, plus de 50 kits pour sages-femmes. Un tel kit, qui contient l'équipement de base pour une sage-femme, permet de mettre 50 enfants au monde, dans les meilleures conditions possible. Au total, l'UNICEF pourra donc offrir un bon départ dans la vie à plus de 2.500 enfants.

## Un témoignage

*Petite Lison, tu es un troisième bonheur pour notre famille et ta naissance s'est accompagnée d'une énorme envie, presque un besoin, de dire... MERCI. Le prospectus de l'UNICEF lu dans la salle d'attente du gynéco, juste avant de te découvrir en image pour la première fois, a été, pour nous, une évidence. La liste de naissance UNICEF est si simple à mettre en place et si motivante. Ce fut un vrai succès. Notre entourage a manifesté beaucoup d'enthousiasme en découvrant cette démarche et les dons ont été au-delà de nos espérances. Un regret ? Oui peut-être... celui de ne pas y avoir pensé plus tôt.*

Famille Dubois-Rouyer, Lonzée

## Pourquoi s'engager ?

Le taux global de mortalité infantile a été réduit de presque 50% en 20 ans. Le nombre d'enfants mourant avant l'âge de cinq ans, a diminué de 12 millions en 1990 à 6,9 millions en 2011. La raison principale de cette diminution est le succès de la lutte

contre des maladies mortelles, telles que la polio, la rougeole et la malaria. Néanmoins, il reste encore du chemin à parcourir. En moyenne 19.000 enfants meurent encore chaque jour de causes que l'on pourrait souvent éviter. Aujourd'hui, les maladies les plus mortelles pour les enfants sont la pneumonie et la diarrhée.

Parce qu'ils sont les êtres les plus vulnérables, l'UNICEF veut offrir à tous les enfants un bon départ dans la vie. Pour cela nous avons besoin du soutien de tous!

Par le biais de la liste de naissance, les jeunes parents demandent à leur famille et amis de faire un don à l'UNICEF au lieu d'un cadeau.

### Que fait l'UNICEF pour les nouveau-nés dans le monde ?



Dans une maternité d'un hôpital soutenu par l'UNICEF à Beijing (Chine), une infirmière prend l'empreinte du pied d'un nouveau-né. Elle sera imprimée sur son certificat de naissance.



Kochoni Robidas allaite son fils Anando (un an) dans sa maison à Porbo Sadarghar, Bangladesh. L'UNICEF et les autorités locales sensibilisent les familles pauvres à l'importance d'une alimentation saine et à l'allaitement maternel.

### Faire un don

Chaque personne peut aider les enfants grâce à un [don ponctuel](#).

### Les HappyPacks

Les HappyPacks sont des cadeaux originaux et utiles sur le terrain (vaccins, cahiers, moustiquaires). Le destinataire du cadeau reçoit un joli certificat avec un message personnalisé et des informations au sujet de l'article choisi. Le vrai cadeau est, quant à lui, envoyé là où les enfants en ont le plus besoin.

Les HappyPacks peuvent être offerts à toutes les occasions : fête de fin d'année, anniversaire, fête des mères, cadeau d'affaire, départ à la pension.

[Les enfants remercient](#) les acheteurs de HappyPack !



## Alliances avec les entreprises

Les entreprises aussi soutiennent les enfants. Même si la crise financière ne facilite pas la recherche de nouveaux partenaires parmi les entreprises, l'engagement des partenaires actuels d'UNICEF Belgique reste plus fort que la récession actuelle. Nos partenaires sont unanimes pour dire que les enfants ne doivent pas devenir les victimes de la crise économique.

L'UNICEF dépend entièrement de financements volontaires. Le soutien financier des entreprises est donc essentiel pour mener à bien notre travail.

## Élargissement & approfondissement des partenariats

Aspirer à un développement économique dans un monde sûr et équitable, est irréalisable si l'on ne prend pas les enfants en compte. Les partenariats avec les entreprises ne sont pas uniquement des sources de rentrées financières. UNICEF Belgique crée une relation spéciale avec l'entreprise en la sensibilisant à l'impact positif et négatif qu'elle peut avoir sur le bien-être des enfants.

Le 3 décembre 2012, Global Compact Belgique a organisé un Forum présentant les 10 mesures fondamentales qui doivent inciter les entreprises à intégrer les droits des enfants dans leur politique de responsabilité sociétale.

Plus de 100 entreprises, institutions gouvernementales et organisations non gouvernementales se sont inscrites à l'événement qui est devenu un rendez-vous annuel.

Ces dix mesures ou principes, présentés en mars 2012 à Londres, sont une initiative de l'UNICEF, de Save the Children, et du Pacte Mondial des Nations Unies.

Pour les partenaires, il est important de marquer financièrement leur solidarité avec les enfants mais aussi d'avoir un staff qui s'engage tout au long de l'année. Les employés y découvrent le travail et les résultats de l'UNICEF. Le personnel, fier des valeurs de son entreprise, peut aider l'UNICEF en organisant, en interne, des actions de récolte de fonds. En 2012, les projets de bénévolat ont été plus nombreux encore que par le passé, plus créatifs, faisant appel aux talents des employés, à leurs hobbies et à leur dynamisme. Nous les remercions.

## Les employés parlent de l'UNICEF

Mai 2012 - Quatre représentants de nos partenaires buyaid, GSK Biologicals, UMICORE et Van Marcke se sont rendus en Haïti, un pays pour lequel ils se sont mobilisés après le séisme de janvier 2010. Vous découvrirez quelques photos ci-contre.

## Actions exceptionnelles des partenaires

Partenariat exceptionnels, actions exceptionnelles ! Un bref coup d'œil sur deux actions phares de 2012.

### IKEA : 1€, c'est une fortune

IKEA est le plus grand partenaire industriel mondial d'UNICEF. La collaboration entre la chaîne de magasins et l'UNICEF a débuté en 2000. IKEA soutient le programme de l'UNICEF dans le domaine de l'éducation, de la santé et de la lutte contre le travail des enfants. IKEA organise différentes actions pour l'UNICEF. L'une de ces actions internationales, par exemple, est la vente de peluches proposée à la fin de l'année avec le slogan « 1 euro c'est une fortune ». Durant cette année d'action, IKEA a versé pour chaque peluche - indépendamment du prix ou de la taille - 1 euro en faveur de projets d'éducation.

IKEA et ses clients veulent offrir un meilleur avenir aux enfants. Cette collecte a permis de financer des programmes d'éducation dans plus de 30 pays en Asie, en Afrique et en Europe centrale et orientale. L'UNICEF remercie IKEA, ses collaborateurs et ses clients.

## ING

ING travaille depuis huit ans avec l'UNICEF au niveau mondial. Le programme « ING Chances for Children » vise à donner accès à l'éducation de base à tous les enfants en Ethiopie, en Inde, au Brésil et en Zambie.

Les collaborateurs d'ING organisent des actions pour l'UNICEF dans le monde entier. ING a décidé de doubler les résultats financiers de chaque initiative.

ING Belgique et l'artiste Jean-Luc Moerman se sont associés pour organiser une vente aux enchères de 100 reproductions de l'immense toile qui a recouvert un des immeubles d'ING lors de sa rénovation. Cette vente, exclusivement réservée aux membres du personnel de la banque, a rencontré un franc succès et permet à 3.900 enfants d'Inde, du Brésil et/ou d'Ethiopie d'être scolarisés pendant un an. En effet, le produit de la vente, doublé par ING Belgique et par le Groupe, s'est élevé à 117.133,80 €

## Nos majors partners en 2012



## Nos partenaires en 2012



## Les volontaires

Le réseau des volontaires d'UNICEF Belgique est composé de centaines de personnes qui s'engagent jour après jour pour les enfants dans le monde avec un enthousiasme et une motivation sans bornes. Durant toute l'année, 26 groupes locaux de volontaires organisent des activités de collecte de fonds et de sensibilisation tout en faisant connaître au grand public les campagnes d'UNICEF Belgique.

En 2012, ils ont mis en place près de 200 activités à travers toute la Belgique.

Outre nos volontaires locaux, nous pouvons également compter sur le travail de volontaires professionnels tels que des photographes, des traducteurs, des interprètes... Sans oublier les musiciens qui donnent des concerts de bienfaisance au profit de l'UNICEF et tous ceux qui viennent nous soutenir dans les tâches administratives.

Nous pouvons donc dire que leur soutien et leur aide sont inestimables.

Dans le cadre de notre campagne sur l'éducation dans les zones d'urgence, ils ont également sensibilisé des milliers de personnes en faisant signer notre pétition.



Nos volontaires ont organisé des événements ou participé à des foires, des marches, des festivals ou autres. D'Ostende à Saint-Hubert, ils ont organisé des quiz, tournois de billard, concerts, brocantes, foires du livre ou des artisans, exposition d'arts... Ces différents exemples montrent comment nos volontaires sont impliqués et motivés. Chacun contribuant à sa manière en fonction de son temps.

A côté de notre réseau de volontaires en Belgique, il y a aussi les employés de nos entreprises partenaires qui se portent volontaires pour recueillir des fonds pour l'UNICEF.

Les volontaires sont donc indispensables. Nous leur sommes très reconnaissants de l'énergie et des efforts qu'ils déploient pour les enfants qu'aide l'UNICEF.

Visitez notre site [www.unicef.be/volontaires](http://www.unicef.be/volontaires) et qui sait, vous aussi vous ferez bientôt partie de notre équipe.

## Les autorités

Comme chaque année, UNICEF Belgique a pu compter, en 2012, sur un important soutien financier de la part de différentes autorités du pays. Au total, 3 millions d'euros. Ces fonds ont permis à l'UNICEF d'améliorer la situation des enfants dans le monde mais également en Belgique. Nous remercions les autorités suivantes:

- La Direction Générale de la Coopération au Développement - DGD (Sensibilisation, information et plaidoyer pour les droits de l'enfant dans le monde et en Belgique, Education au développement) ;
- La Communauté française, la Communauté flamande et le Service Public Fédéral pour l'Intégration Sociale (projet de participation des jeunes en Belgique « What Do You Think ?) ;
- La Région de Bruxelles-Capitale (« Écoles Assainies » dans la périphérie de Lubumbashi en République démocratique du Congo) ;
- Wallonie Bruxelles International – WBI (« Ecoles et villages assainis » au Katanga en République démocratique du Congo) ;
- Le Gouvernement wallon (Interventions pour les enfants du Sahel victimes de la crise nutritionnelle et sécuritaire au Mali et au Burkina Faso ainsi que pour la situation d'urgence aux Philippines) ;
- L'Agence Flamande de Coopération Internationale - VAIS (réponse à la situation d'urgence aux Philippines ainsi que l'amélioration de l'accès à l'eau et l'assainissement au Malawi) ;
- Le « Partenariat flamand pour l'eau et le développement » (Meilleur accès à l'eau et à l'hygiène au Malawi) ;
- Le Ministère flamand de l'Enseignement et de la Formation (Ecoles « amies des enfants » en Inde, au Malawi et au Mozambique) ;
- La Province du Brabant wallon;
- Les 68 villes et communes suivantes : Anzegem, Assenede – Boekhout, Balen, Beernem, Begijnendijk, Beveren, Bilzen, Brecht, Chaumont-Gistoux, Clavier, Comines, Dampicourt, De Haan, De Pinte, Deinze, Drogenbos, Evergem, Faimes, Gent, Givry, Gooik, Grobbendonk, Halle, Hasselt, Hectel-Eksel, Hoegaarden, Hoogstraten, Hulshout, Kalmthout, Kapellen, Kapelle-op-den-bos, Kasterlee, Kortrijk, Kuurne, Lanaken, Lierneux, Lincet, Lokeren, Londerzeel, Maaseik, Malle, Momignies, Nederbrakel, Nijlen, Olne, Olsene, Oostkamp, Oud-Turnhout, Overpelt, Ramillies, Ruiselede, Sambreville, Schilde, Sint-Katelijne-Waver, Sint-Niklaas, Sint-Truiden, Stabroek, Staden, Tervuren, Turnhout, Vorselaar, Weelde, Wellen, Woluwe-Saint-Lambert, Wolveterem, Wortegem-Petegem, Zomergem, Zoutleeuw.

D'autre part, la Belgique a octroyé 18,8 millions d'euros directement à l'UNICEF en faveur de la réalisation de son plan stratégique mondial (« ressources régulières »). La Direction Générale de la Coopération au Développement-DGD a également libéré 10,9 millions d'euros pour soutenir des activités d'urgence et de réhabilitation, notamment pour la crise sévissant au Sahel.



## Événements

Relever un défi personnel, participer à une compétition sportive et mobiliser ses amis, sa famille, ses collègues ou copains de classe pour qu'ils soutiennent une action ou un événement en faveur de l'UNICEF, c'est possible.

Créez [votre page d'action](#) et motivez votre entourage à vous sponsoriser !

### Sport for UNICEF



Le sport est porteur de réelles valeurs. Il est positif, volontariste et mobilisateur. L'UNICEF s'en sert de plus en plus souvent dans ses programmes de terrain en raison de sa capacité à rassembler les jeunes dans un esprit fraternel. Nous y voyons aussi un énorme potentiel pour aider les enfants et les jeunes à se développer et à grandir en bonne santé et sûrs d'eux-mêmes. Le sport et le jeu sont reconnus à part entière comme des droits de l'enfant.

### Le Beau Vélo de RAVeL

Le [Beau Vélo de RAVeL](#) fait désormais partie de *Sport for UNICEF*. La célèbre randonnée cycliste organisée par la RTBF et Vivacité, constituait une opportunité rêvée pour montrer au grand public les liens qui existent entre l'UNICEF et le sport. UNICEF Belgique est donc devenu partenaire de cette activité à laquelle ont participé plusieurs de nos Ambassadeurs bénévoles : l'explorateur polaire Dixie Dansercoer, les chanteurs Helmut Lotti et Axelle Red.

Axelle Red s'est même rendue au Burundi en octobre 2012, dans le cadre du « RAVeL du bout du monde ». Si la chanteuse n'a pas hésité à pédaler dans le pays des 1001 collines, elle a surtout expliqué son engagement aux côtés de l'UNICEF et plus particulièrement l'importance de l'accès à l'éducation dans le cadre de la campagne [Un pas de plus vers l'école](#).

### Tournoi de tennis à Aartselaar

Le [tournoi annuel de tennis d'Aartselaar](#) s'est tenu du 6 au 12 août 2012. Le revenu intégral de cette 34<sup>e</sup> édition, soit 40.000 euros, a été affecté à la campagne [Apprendre pour \(Sur\) Vivre](#) afin de soutenir des projets d'éducation en Haïti. Avec ce tournoi, le club de tennis S.V.A.T. veut offrir au plus grand nombre possible d'enfants de réelles chances d'accès à l'éducation de base.

Justine Henin, Ambassadrice bénévole de l'UNICEF, a participé à l'événement. La championne belge a encouragé les jeunes talents et a rendu hommage aux participants du tournoi et aux nombreux volontaires.

Au cours des années, S.V. Aartselaar a récolté plus de € 781.292 pour l'UNICEF.

### 300 coureurs UNICEF aux 20 KM de Bruxelles

Le logo [Sport for UNICEF](#) a été porté pour la première fois lors des [20 km de Bruxelles](#), le 27 mai 2012. Nos Ambassadeurs bénévoles Helmut Lotti et Dixie Dansercoer, accompagnés d'une équipe de la RTBF menée par Adrien Joveneau, et des équipes de nos partenaires HP et GSK, ainsi que les volontaires du groupe Expats for UNICEF, ont mouillé leur maillot dans cette course où ils se faisaient sponsoriser par le public.

Les recettes de l'opération étaient consacrées à la campagne [Apprendre pour \(sur\)vivre – Projet Ecoles d'urgence](#). Le public pouvait soutenir les coureurs portant les couleurs de l'UNICEF grâce à la [page d'action](#) de la campagne.

## Deuxième course d'escaliers pour l'UNICEF

Une course d'un genre particulier s'est déroulée le 18 novembre dans l'hôtel Sheraton de la place Rogier, à Bruxelles. Les concurrents engagés devaient en effet venir à bout des 30 étages de l'hôtel en gravissant 466 marches, le Sheraton étant le plus haut hôtel de Bruxelles !

Par cette action unique, les cinq hôtels bruxellois du groupe Starwood ont voulu récolter des fonds en faveur du programme « Road to Awareness » qui soutient les programmes éducatifs de l'UNICEF en Éthiopie.

Outre de nombreux employés enthousiastes de Starwood, cinq pompiers de Bruxelles ont participé à la course en uniforme complet ainsi que Dixie Dansercoer, Ambassadeur bénévole d'UNICEF Belgique et Frédéric Van Wayenbergh, collaborateur d'UNICEF Belgique. Dixie Dansercoer a encouragé et félicité les athlètes pour leur performance.

## Événements

En 2012, UNICEF Belgique s'est associé à plusieurs événements de grande envergure destinés à un public très large.

### Les Francfolies de Spa

Pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, nous étions présents aux Francfolies de Spa. Les organisateurs de cet événement dont la renommée n'est plus à faire se sont associés à l'UNICEF pour soutenir la campagne « [Apprendre pour \(sur\)vivre - Projet écoles d'urgence](#) ».

L'objectif de ce partenariat est de sensibiliser les festivaliers aux problèmes d'éducation dans les pays en situation d'urgence notamment via un stand d'information.

### L'Apco Quiz

Pour sa 5<sup>e</sup> édition, l'Apco Worldwide a choisi une fois de plus l'UNICEF comme partenaire pour son traditionnel « Quiz for children ».

Plus de 60 équipes se sont affrontées dans un quiz de connaissances générales.

### La Foute Fuif

La 6<sup>e</sup> édition de la *Foute Fuif*, organisée par la commune de Bredene et son service d'aide à la population, a rassemblé plus de deux mille personnes.

Les 8.000 euros récoltés à l'occasion d'une soirée spécialement consacrée aux années 80 ont été versés à l'UNICEF.

# Annexes

**BILAN APRÈS RÉPARTITION**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b> .....		20/28	<u>160.559,19</u>	<u>169.335,42</u>
<b>Frais d'établissement</b> .....	4.1	20		
<b>Immobilisations incorporelles</b> .....	4.2	21	2.133,92	3.500,12
<b>Immobilisations corporelles</b> .....	4.3	22/27	118.062,05	125.472,08
Terrains et constructions .....		22		
Appartenant à l'association en pleine propriété .....		22/91		
Autres .....		22/92		
Installations, machines et outillage .....		23	6.351,42	10.087,24
Appartenant à l'association en pleine propriété .....		231	6.351,42	10.087,24
Autres .....		232		
Mobilier et matériel roulant .....		24	87.866,97	88.394,30
Appartenant à l'association en pleine propriété .....		241	87.866,97	88.394,30
Autres .....		242		
Location-financement et droits similaires .....		25		
Autres immobilisations corporelles .....		26	23.843,66	26.990,54
Appartenant à l'association en pleine propriété .....		261	23.843,66	26.990,54
Autres .....		262		
Immobilisations en cours et acomptes versés .....		27		
	4.4/			
<b>Immobilisations financières</b> .....	4.5.1	28	40.363,22	40.363,22
Entités liées .....	4.13	280/1		
Participations dans des sociétés liées .....		280		
Créances .....		281		
Autres sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation .....	4.13	282/3		
Participations .....		282		
Créances .....		283		
Autres immobilisations financières .....		284/8	40.363,22	40.363,22
Actions et parts .....		284		
Créances et cautionnements en numéraire .....		285/8	40.363,22	40.363,22

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b> .....		29/58	<u>11.422.056,76</u>	<u>10.520.666,11</u>
<b>Créances à plus d'un an</b> .....		29		
Créances commerciales .....		290		
Autres créances .....		291		
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible .....		2915		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b> .....		3	5.788,13	14.055,00
Stocks .....		30/36	5.788,13	14.055,00
Approvisionnements .....		30/31		
En-cours de fabrication .....		32		
Produits finis .....		33		
Marchandises .....		34	5.788,13	14.055,00
Immeubles destinés à la vente .....		35		
Acomptes versés .....		36		
Commandes en cours d'exécution .....		37		
<b>Créances à un an au plus</b> .....		40/41	4.297.015,71	4.105.009,82
Créances commerciales .....		40	174.548,71	414.166,59
Autres créances .....		41	4.122.467,00	3.690.843,23
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible .....		415		
<b>Placements de trésorerie</b> .....	4.5.1/ 4.6	50/53	6.285.869,27	4.930.912,41
<b>Valeurs disponibles</b> .....		54/58	714.828,31	1.137.843,53
<b>Comptes de régularisation</b> .....	4.6	490/1	118.555,34	332.845,35
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b> .....		20/58	11.582.615,95	10.690.001,53

<b>PASSIF</b>	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>FONDS SOCIAL</b> .....		10/15	1.646.111,20	1.681.648,12
<b>Fonds associatifs</b> .....		10	33.739,48	33.739,48
Patrimoine de départ .....		100	33.739,48	33.739,48
Moyens permanents .....		101		
<b>Plus-values de réévaluation</b> .....		12		
<b>Fonds affectés</b> .....	4.7	13	1.582.500,00	1.601.990,88
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b> .....(+)/(-)		14	472,49	472,49
<b>Subsides en capital</b> .....		15	29.399,23	45.445,27
<b>PROVISIONS</b> .....		16	80.000,00	284.000,00
<b>Provisions pour risques et charges</b> .....		160/5	80.000,00	284.000,00
Pensions et obligations similaires .....		160		
Charges fiscales .....		161		
Grosses réparations et gros entretien .....		162	30.000,00	20.000,00
Autres risques et charges .....	4.7	163/5	50.000,00	264.000,00
<b>Provisions pour dons et legs avec droit de reprise</b> .....	4.7	168		
<b>DETTES</b> .....		17/49	9.856.504,75	8.724.353,41
<b>Dettes à plus d'un an</b> .....	4.8	17		
Dettes financières .....		170/4		
Emprunts subordonnés .....		170		
Emprunts obligataires non subordonnés .....		171		
Dettes de location-financement et assimilées .....		172		
Etablissements de crédit .....		173		
Autres emprunts .....		174		
Dettes commerciales .....		175		
Fournisseurs .....		1750		
Effets à payer .....		1751		
Acomptes reçus sur commandes .....		176		
Autres dettes .....		179		
Productives d'intérêts .....		1790		
Non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible .....		1791		
Cautionnements reçus en numéraire .....		1792		
<b>Dettes à un an au plus</b> .....		42/48	5.844.797,73	4.619.085,25
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année .....	4.8	42		
Dettes financières .....		43		
Etablissements de crédit .....		430/8		
Autres emprunts .....		439		
Dettes commerciales .....		44	560.815,61	316.387,24
Fournisseurs .....		440/4	560.815,61	316.387,24
Effets à payer .....		441		
Acomptes reçus sur commandes .....		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales .....	4.8	45	255.598,54	264.509,60
Impôts .....		450/3		
Rémunérations et charges sociales .....		454/9	255.598,54	264.509,60
Dettes diverses .....		48	5.028.383,58	4.038.188,41
Obligations, coupons échus et cautionnements reçus en numéraire .....		480_8		
Autres dettes productives d'intérêts .....		4890		
Autres dettes non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible .....		4891	5.028.383,58	4.038.188,41
<b>Comptes de régularisation</b> .....	4.8	492/3	4.011.707,02	4.105.268,16
<b>TOTAL DU PASSIF</b> .....		10/49	11.582.615,95	10.690.001,53

**COMPTE DE RÉSULTATS**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b> .....		70/74	17.328.417,66	20.812.228,83
Chiffre d'affaires .....	4.9	70	885.625,08	1.135.793,90
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction).....(+)/(-)		71		
Production immobilisée .....		72		
Cotisations, dons, legs et subsides .....	4.9	73	16.078.704,52	19.271.635,64
Autres produits d'exploitation .....		74	364.088,06	404.799,29
<b>Coût des ventes et des prestations</b> .....		60/64	17.368.962,30	20.820.734,55
Approvisionnements et marchandises .....		60	1.856.304,49	2.686.303,39
Achats .....		600/8	1.850.518,24	2.700.358,39
Stocks: réduction (augmentation).....(+)/(-)		609	5.786,25	-14.055,00
Services et biens divers .....		61	1.022.957,11	795.731,01
Rémunérations, charges sociales et pensions .....	4.9	62	2.532.884,76	2.704.147,46
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		630	40.896,88	34.538,80
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) .....	4.9	631/4	1.736,53	969,09
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) .....	4.9	635/8	-204.000,00	50.000,00
Autres charges d'exploitation .....	4.9	640/8	12.118.182,53	14.549.044,80
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration.....(-)		649		
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b> .....		9901	-40.544,64	-8.505,72
<b>Produits financiers</b> .....		75	33.737,27	67.797,44
Produits des immobilisations financières .....		750		
Produits des actifs circulants.....		751		67.136,79
Autres produits financiers .....	4.10	752/9	33.737,27	660,65
<b>Charges financières</b> .....	4.10	65	12.683,51	19.805,97
Charges des dettes .....		650		
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) .....		651		
Autres charges financières .....		652/9	12.683,51	19.805,97
<b>Bénéfice (Perte) courant(e)</b> ..... (+)/(-)		9902	-19.490,88	39.485,75

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits exceptionnels</b> .....		76		50.000,00
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		760		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières .....		761		
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels .....		762		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés .....		763		
Autres produits exceptionnels .....	4.10	764/9		50.000,00
<b>Charges exceptionnelles</b> .....		66		
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		660		
Réductions de valeur sur immobilisations financières .....		661		
Provisions pour risques et charges exceptionnels: dotations (utilisations) .....		662		
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés .....		663		
Autres charges exceptionnelles .....	4.10	664/8		
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....		669		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b> .....		9904	-19.490,88	89.485,75

## Informations complémentaires

### 1. Dons en nature

Dans le cadre de sa mission visant à promouvoir le bien-être des enfants et le respect des droits de l'enfant, UNICEF Belgique reçoit des dons en nature en plus de contributions financières. Lorsque ces dons sont utilisés directement pour des programmes en faveur d'enfants en Belgique et à l'étranger (sans être rétrocédés), ils ne peuvent pas figurer dans les comptes. Ils font néanmoins partie intégrante des activités de l'organisation et doivent donc de ce fait être mentionnés ici. En 2012, l'UNICEF a reçu les dons en nature ci-dessous.

Des vaccins pour une campagne de vaccination en Zambie : 382.050 euros

Eclairage (lampes alimentées à l'énergie solaire) : 61.200 euros

**Dons en nature totaux à l'UNICEF au niveau international : 443.250 euros**

### 2. Soutiens des autorités à l'UNICEF

Le soutien des autorités à l'UNICEF n'est pas repris dans les comptes d'UNICEF Belgique. Ce soutien est intégré dans les recettes de l'UNICEF au niveau international. Le soutien des autorités belges à l'UNICEF s'est monté à 29.645.063 euros en 2012.

### 3. Contribution totale de la Belgique à l'UNICEF au niveau international

Contribution UNICEF Belgique : 12.116.709 euros

Dons en nature à l'UNICEF au niveau international : 443.250 euros

Soutien des autorités belges à l'UNICEF au niveau international : 29.645.063 euros

**Contribution totale de la population belge : 42.205.022 euros**

## Recettes d'UNICEF Belgique en 2012

Dons	11.214.772,70 €
Legs	2.901.282,19 €
Vente	175.337,23 €
Subsides programmes internationaux et aide d'urgence	687.757,00 €
Subsides programmes internationaux	1.702.348,67 €
Subsides plaidoyer et éducation au développement (programmes en Belgique)	613.534,07 €
	<b>17.295.031,86 €</b>
Intérêts et recettes diverses	67.123,07 €
	<b>67.123,07 €</b>
Dons en nature - programmes internationaux	443.250,00 €
	<b>443.250,00 €</b>
Fonds affectés	<b>19.490,88 €</b>
<b>Recettes totales</b>	<b>17.824.895,81 €</b>

## Dépenses d'UNICEF Belgique en 2012

Programmes internationaux pour le bien-être des enfants et le respect de leurs droits	12.273.433,49 €
Dons en nature - Programmes internationaux	443.250,00 €
Programmes en Belgique pour les enfants et les droits de l'enfant	1.494.964,74 €
	<b>14.211.648,23 €</b>
Récolte de fonds	2.800.853,72 €
Coûts des ventes	44.845,55 €
Mobilisation sociale et travail avec les volontaires	352.855,70 €
Administration	414.692,61 €
	<b>3.613.247,58 €</b>
<b>Dépenses totales</b>	<b>17.824.895,81 €</b>

**Dépenses 2012 d'UNICEF Belgique pour les programmes de l'UNICEF dans le monde****Programmes généraux dans le monde soutenus par UNICEF Belgique****7.028.382 €**

Programmes pour la survie (vaccination, nutrition, santé, eau et assainissement), l'éducation, la lutte contre le VIH/sida, la protection et le plaidoyer dans 156 pays.

**Programmes spécifiques soutenus par UNICEF Belgique****3.564.835 €**

Survie	dans le monde	Accès à l'eau et à l'hygiène	267.769 €
Survie	dans le monde	Élimination du tétanos maternel et néonatal	299.053 €
Survie	dans le monde	Lutte contre la malnutrition	7.506 €
Survie	en Rép. dém. du Congo	Écoles et villages assainis au Katanga (Lubumbashi et Haut Lomami)	680.910 €
Survie	en Haïti	Renforcement de la vaccination des enfants	135.000 €
Survie	au Malawi	Accès à l'eau et l'assainissement dans les régions de Karonga et de Chirazulu	720.382 €
Survie	au Pérou	Meilleure prévention et contrôle des carences en zinc	46.632 €
Éducation	dans le monde	Accès à l'éducation primaire de qualité pour tous (et aussi spécifiquement en Angola, au Rwanda, au Brésil, au Pakistan, au Bangladesh et au Suriname)	239.240 €
Éducation	au Burundi	Renforcement de l'efficacité de l'école primaire burundaise pour tous	58.504 €
Éducation	en Rép. dém. du Congo	Un enseignement primaire congolais pour tous et pour la vie	58.504 €
Éducation	en Haïti	Construction d'un système éducatif haïtien pour tous	215.168 €
Éducation	en Inde	Un système scolaire indien adapté pour tous les enfants, sans discrimination	295.305 €
Éducation	au Malawi et au Mozambique	Accès à l'éducation primaire universelle et de qualité	126.636 €
Éducation	à Madagascar et au Burkina Faso	Une éducation primaire de qualité pour tous	328.917 €
Éducation	en Éthiopie, au Népal et en Zambie	<i>Chance for Children</i> : une éducation primaire de qualité pour tous	85.309 €

**Programmes d'urgence soutenus par UNICEF Belgique****1.523.489 €**

Urgence	dans le monde	Réponses humanitaires pour les enfants dans le monde	5.391 €
Urgence	dans la Corne de l'Afrique	Lutter contre la famine en Somalie, en Éthiopie, au Kenya et à Djibouti	601.980 €
Urgence	au Pakistan	Soutien aux femmes et enfants victimes des inondations	11.282 €
Urgence	aux Philippines	Aide aux victimes de la tempête tropicale Washi dans la région de Mindanao	238.637 €
Urgence	liée à la crise syrienne	Interventions humanitaires en Syrie, en Jordanie, au Liban, en Turquie et en Irak	213.403 €
Urgence	dans le Sahel	Lutter contre la crise nutritionnelle dans le Sahel (Burkina Faso, Cameroun, Tchad, Gambie, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Senegal)	452.796 €

**Dons en nature d'UNICEF Belgique****443.250 €**

Survie	en Zambie	Vaccins pour les enfants contre le rotavirus	382.050 €
Éducation	en Inde et au Pakistan	Des lampes solaires pour favoriser l'éducation des filles en Inde et au Pakistan	61.200 €

**Programmes internationaux - encadrement et suivi d'UNICEF Belgique****156.725 €****Total des dépenses 2012 pour les programmes de l'UNICEF dans le monde****12.716.681 €**